

Séance publique du 26 février 2001

Délibération n° 2001-6338

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Rue Roger Salengro - Réaménagement - Avenant au marché passé avec le groupement d'entreprises EJJ-TGC de Filippis-Cominex-Parcs et sports**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de la voirie vient de communiquer au Conseil un avenant au marché après appel d'offres ouvert conclu avec le groupement d'entreprises EJJ-TGC de Filippis-Cominex-Parcs et sports relatif aux travaux de réaménagement de la rue Roger Salengro à Villeurbanne.

L'avenant envisagé, d'un montant de 563 998,52 F HT, permettrait de réaliser les modifications suivantes :

- le renforcement de la structure de la chaussée par une couche supplémentaire de grave bitume, sa très faible portance ayant été mise en évidence lors des essais de plaque,
- la reprise manuelle d'une partie de l'ouvrage à la suite des purges du sol,
- la réalisation des travaux de génie civil pour douze massifs d'ancrage supplémentaires, à la suite d'une demande des riverains, relative à l'éclairage des passages pour piétons,
- la mise en place d'un fourreau supplémentaire à la demande de la Commune.

Le montant du marché serait porté de 6 846 137,80 F HT à 7 410 136,32 F HT, soit 8 870 206,24 F TTC.

La commission permanente d'appel d'offres a donné un avis favorable et motivé sur la procédure le 6 février 2001 ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis favorable et motivé de la commission permanente d'appel d'offres en date du 6 février 2001 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve cet avenant.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

3° - La dépense supplémentaire de 563 998,52 F HT, soit 682 225,44 F TTC, à engager pour cette opération, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - direction de la voirie - exercice 2001 - compte 231 510 - opération 0239.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,